

*Réunion du Conseil Municipal
du 17 septembre 2020*

compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M Patrice HULEUX : qu'est-il envisagé pour l'avenir du Centre Social qui doit « *perdre ses murs* » ?

Réponse de Dominique GIRET : suite à la décision de vendre l'immeuble au Département pour la création du nouveau pôle touristique et culturel du Marais, la Commune s'est engagée à trouver un nouveau site pour le CSCM. Dans l'instant rien n'est défini et une réflexion va être menée avec la Commune de Magné également concernée. En tout état de cause ce dossier devra aboutir dans les 3 années à venir car c'est le délai que se donne le Département pour finaliser son projet et investir les lieux.

M Patrice HULEUX : les habitants seront-ils consultés ?

Réponse de Dominique GIRET : un comité de pilotage sera constitué le moment venu et il n'est pas impossible effectivement que des habitants de la commune y soient associés.

M Albert HÉMOND signale la dangerosité du virage dans le village de « Glandes » qui malgré les aménagements réalisés il y a quelques années reste très accidentogène.

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : une réunion avec les services du Département est programmée dans les jours à venir pour faire un inventaire des secteurs dangereux sur les 2 routes départementales traversant la commune et envisager les travaux à réaliser.

M Jean-Claude COURSAUD signale que le carrefour entre la route du Mazeau et la route de La Planche est très dangereux car une haie trop épaisse masque la visibilité aux personnes marquant le stop.

Réponse de François SABOURIN : ce problème sera pris en charge par les services techniques rapidement.

Plus aucune personne ne souhaitant intervenir, Madame le Maire clos ce « quart d'heure citoyen ».